

FJE

LES GOBELETS  
DU  
BARON DE TRENCK

PAR  
ÉMILE DUVAL  
CONSERVATEUR DU MUSÉE FOI A GENEVE

*Avec deux héliogravures tirées à part et plusieurs croquis dans le texte.*



PARIS  
A. LEVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 13, RUE LAFAYETTE  
(PRÈS L'OPÉRA)

1885



V & A museum London, negative no. H.J. 1794

Il a été tiré 25 exemplaires sur papier Japon, n<sup>os</sup> 1 à 25, et 225  
exemplaires sur papier vergé Hollande, n<sup>os</sup> 26 à 245.

EXEMPLAIRE N<sup>o</sup> 122

ANGERS, IMP. BURDIN ET C<sup>ie</sup>, RUE GARNIER.



FREDERIC, Baron de Trenck

*Maire de Cavalerie*

*au service de S. M. Impériale*

Héliog. & Imp. Lemercier & C<sup>ie</sup>.

BAR

A

M. JOACHIM MENANT

HOMMAGE AFFECTUEUX

ÉMILE DUVAL.

Genève, juillet 1884.

## LES GOBELETS

DU

## BARON DE TRENCK

---

Il y a quelques mois, Mlle De Lor voulut bien faire don au Musée Fol de différents objets anciens provenant de la succession de sa mère ; dans le nombre se trouvait un certain gobelet en étain dont l'aspect me frappa tout d'abord. Il était lourd de forme, mais entièrement recouvert de dessins et d'inscriptions grossièrement gravés. En l'examinant de près, je vis qu'il avait dû être travaillé par le baron Frédéric de Trenck, le fameux prisonnier de Magdebourg. J'étais arrivé à cette so-

lution par la lecture du nom de *Trenck* visiblement tracé près des armoiries de cette famille. L'authenticité de ce gobelet me fut prouvée par les détails que j'obtins de Mlle De Lor; elle me dit qu'il provenait d'un fils ou neveu du geôlier de Magdebourg qui le donna au major prussien, Philippe d'Ivernois, son grand-oncle. Pendant son séjour à Genève en 1810, M. d'Ivernois en fit cadeau à son beau-frère, M. Gaspard De Lor. Il n'y a donc aucun doute sur l'authenticité de ce gobelet.

Le voile mystérieux qui enveloppait la vie et la captivité de *Trenck*, son caractère aventureux et romanescque, tout cela piqua ma curiosité et me fit désirer d'en savoir plus long sur son compte. On a déjà beaucoup publié sur lui, mais ces ouvrages sont presque entièrement oubliés, et j'ai tout lieu de croire que ces gobelets gravés dans la prison de Magdebourg sont aujourd'hui des objets fort rares; peut-être même celui que j'ai entre les mains est-il une pièce unique? Cela n'aurait rien d'in vraisemblable. Malgré bien des démarches, je n'ai pas jusqu'à présent trouvé la trace d'un autre gobelet, quoique *Trenck*, dans ses *Mémoires*, assure que de son temps déjà ils étaient fort appréciés et figuraient avec honneur dans les ca-

bin  
rop  
I  
de  
euro  
mer  
cert  
mys  
qui  
il jo  
de la  
du p

I.  
*Mémoi.*  
baron  
et Pari



binets des amateurs les plus renommés de l'Europe<sup>1</sup>.

La vie et les aventures merveilleuses du baron de Trenck, quelque peu oubliées de nos jours, eurent au siècle dernier un si grand retentissement que nous ne pouvons passer sous silence certains faits de son existence tourmentée, faits mystérieux qu'on devine sans oser les dévoiler et qui l'amènèrent à payer chèrement la faveur dont il jouit un moment, et qu'il expia par dix années de la plus cruelle captivité, triste jouet des caprices du pouvoir absolu!

1. *Mémoires*, vol. II, p. 157. — Nous renvoyons sous le titre de *Mémoires*, pour tous les détails qui vont suivre, à la *Vie de Frédéric*, baron de Trenck, traduite de l'allemand, par M. Le Tourneur. Berlin et Paris, 1788.

visible-  
famille.  
ivée par  
elle me  
géôlier  
russien,  
ant son  
s en fit  
De Lor.  
té de ce

a vie et  
ieux et  
é et me  
compte.  
ces ou-  
et j'ai  
dans la  
s objets  
ntre les  
ait rien  
ches, je  
n autre  
*émoires*,  
nt fort  
les ca-

Frédéric, baron de Trenck, est né le 16 février 1726 à Königsberg en Prusse, résidence de son père, qui était gouverneur de province et Général-Major de la cavalerie prussienne. Par sa mère il tenait à la famille de Derschau dont les membres occupaient de hautes positions, soit à la cour, soit dans l'armée.

D'un tempérament sanguin, d'une infatigable activité, il avait aussi un penchant inné de joie et de légèreté qui lui fut d'un précieux secours dans ses infortunes. Son gouverneur, homme de talent et de grand sens, avait su découvrir les qualités qui germaient dans cette âme ardente, et tant qu'il fut auprès de lui, c'est-à-dire de l'âge de six à treize ans, il travailla à modérer ce caractère de fierté et d'orgueil qui peut-être tenait au sentiment inté-

rieur de son propre mérite; il s'appliqua à lui rendre l'étude un passe-temps, une habitude, et sa mémoire fut tout particulièrement exercée. Les heures de récréation étaient occupées par le dessin, la danse, l'escrime, l'équitation, le français, l'italien, etc.; en un mot rien ne fut omis de ce qui à cette époque constituait un jeune homme accompli. Le côté religieux n'avait point été négligé; ses parents et son gouverneur étaient de la religion luthérienne; c'est de ces principes inculqués dans les premières années, que coulèrent, comme il le dit lui-même dans ses *Mémoires*, sa fermeté intrépide dans les plus violentes contradictions et sa mâle fierté dans les grands dangers. La base de son éducation était fondée sur la passion de l'honneur, avec la louange ou le blâme comme stimulants; mais, grâce à son intelligence et à sa vivacité de conception, loué et admiré de chacun, il prit insensiblement de l'amour-propre, presque de l'orgueil, un certain mépris des hommes et un esprit de censure caustique qui lui est resté jusque dans sa vieillesse.

En 1739, Trenck fut envoyé à l'Université et confié au professeur Kowalewsty; il perdit son père en 1740; peu de temps après, sa mère épousa en secondes noces le comte de Lostange et quitta

la Prusse  
lancés  
carrière  
ayant  
qui l'ai  
ce qu'i  
Ses  
caracté  
d'une  
avait e  
nion d  
affaire  
reconn  
temps  
à la m  
l'Univ  
trois h  
nat, et  
Collég  
grâce  
Trenc  
siques  
et, en  
de l'U  
seize  
C'es

la Prusse; sa sœur aussi se maria; ses deux frères lancés dans le monde suivaient déjà chacun sa carrière. Le voilà donc seul, livré à lui-même, ayant pour tuteur son grand-père de Derschau, qui l'aimait passionnément et lui accordait tout ce qu'il voulait.

Ses années d'Université furent orageuses. Son caractère hautain ne supportait pas l'apparence d'une contradiction ou l'ombre d'une offense; il avait et conserva toute sa vie une très haute opinion de lui-même et de ses mérites. Sa première affaire d'honneur fut avec le comte de Wallenrodt, reconnu comme une des premières lames de son temps; il eut le bonheur de le blesser au bras et à la main, mais accusé par son professeur devant l'Université pour ce fait d'armes, il dut subir trois heures d'arrêts. On le changea de pensionnat, et il entra chez le professeur Christiani, du Collège des Boursiers de Grabenschen. Là, grâce à de longs entretiens avec son professeur, Trenck se perfectionna dans les sciences physiques, comme dans la connaissance des hommes, et, en 1742, soutint deux thèses devant l'auditoire de l'Université. Personne encore n'avait eu à seize ans cet honneur.

C'est vers cette époque qu'il rencontra le baron

de Lottum<sup>1</sup> ; son sang guerrier s'excita aux récits enchanteurs de la vie des camps et quelques jours après il partait pour Potsdam avec le général. Présenté au roi, il fut gracieusement accueilli et obtint l'uniforme de garde-du-corps en qualité de cadet. C'était l'uniforme le plus riche de l'Europe ; la cuirasse était recouverte d'argent, et l'équipage d'un officier coûtait deux mille rixdales<sup>2</sup>. Le roi instruisait lui-même les officiers de ce corps, et leur faisait exécuter les innovations qu'il voulait introduire dans sa cavalerie. Au bout de trois semaines, le cadet, qui avait su plaire, était élevé au grade de cornette et son attachement pour le roi ne connut plus de bornes. Homme de cour et lettré à la fois, il menait en hiver à Berlin une vie charmante ; le monarque le présenta à sa société savante, Voltaire, Maupertuis, Jordan, La Mettrie, Pollnitz.

En 1743, lors du mariage de la princesse Ulrique, sœur de Frédéric, avec le prince royal de Suède<sup>3</sup>, Trenck fut chargé de l'escorter jusqu'à

1. Le baron de Willich de Lottum était général adjudant du roi.

2. Sous Frédéric le Grand, la rixdale courante de Prusse, du poids de 17 den. 11 1/3 gr. et du titre de 9 deniers, correspondait en argent de France de cette époque à 3 l. 5 s. 4 d., et vaudrait aujourd'hui 3 fr. 71 c.

3. Adolphe-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, né en 1710, était évêque de Lubeck, lorsqu'il fut désigné par les états de Suède en 1743, comme

Stettin  
montr  
teries  
tance p  
tourag  
dit: « T  
compr  
c'est h  
il se tr  
jamais  
de cet  
profor  
sa bien  
elle qu  
page l  
ment  
roi lui  
et vou  
lorsqu  
congé,  
En

héritier  
roi Frédé  
mariage  
le nom d  
au bal de  
1. Mèr

Stettin. Dans la foule un adroit filou lui vola sa montre. Cet incident, qui lui attira les plaisanteries de ses camarades, fut d'une grande importance pour sa vie future. Une des dames de l'entourage de la princesse, s'approchant de lui, lui dit: «Trenck, je vous consolerais de cette perte.» Il comprit ou crut comprendre, et peu de jours après, c'est lui-même qui le raconte dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>, il se trouvait le plus heureux mortel de Berlin; mais jamais dans ce qu'il a publié il n'a trahi le secret de cette femme qu'il traite toujours avec le plus profond respect; il en parle comme de son amie, sa bienfaitrice, mais ne la nomme jamais. Ce fut à elle qu'il dut l'argent qui rendit bientôt son équipage le plus somptueux de Berlin. C'est le moment le plus brillant de l'existence de Trenck; le roi lui témoignait ses bontés en toutes occasions et voulait bien feindre d'ignorer ses escapades lorsque parfois il faisait depuis Potsdam, sans congé, un saut jusqu'à Berlin.

En 1744, la guerre s'alluma entre l'Autriche et

l'héritier de la couronne; il monta sur le trône en 1751 à la mort du roi Frédéric I, et régna jusqu'en 1771. Il eut plusieurs enfants de son mariage avec la sœur de Frédéric le Grand; l'aîné, qui lui succéda sous le nom de Gustave III, fut tué en 1792 par le lieutenant d'Ankarstroem au bal de l'Opéra de Stockholm.

1. *Mémoires*, vol. I, p. 50 et suiv.

écits  
jours  
néral.  
lli et  
ualité  
l'Eu-  
t l'é-  
ales?  
de ce  
tions  
bout  
laire,  
ache-  
rnes.  
it en  
rque  
per-

Ul-  
al de  
qu'à

oi.  
ids de  
ent de  
i 3 fr.

vêque  
omme

la Prusse; le roi et son armée, marchant par la Saxe, arrivèrent à Prague le 14 septembre. Je note le fait parce que c'est la première campagne de Trenck; mais comme ce n'est point l'histoire des campagnes de Trenck que nous avons entreprise, nous nous bornerons aux aventures personnelles de notre héros.

Trenck, en sa qualité d'aide de camp du roi, était employé à reconnaître les lieux et à établir les campements. Dans une tournée de réquisition, tandis que ses hommes chargeaient le fourrage, Trenck, s'oubliant auprès de la châtelaine, faillit être pris par l'ennemi; grâce à une heureuse manœuvre, non seulement ses hussards le délivrèrent, mais il ramena au camp vingt-deux prisonniers et reçut de la main du roi l'ordre du Mérite. Son imprudence aurait pu lui être fatale; il en fut récompensé. Ce manque de loyauté répugnait à sa franchise, il distribua de l'argent à ses hussards et avoua bientôt tout au roi, qui voulut bien ne lui faire aucun reproche, et l'encouragea par des paroles pleines d'espoir pour son avenir. C'est par un traitement si généreux et royal que le monarque sut s'attacher à jamais Trenck dont le but dès lors fut de travailler à acquérir de l'honneur pour son roi, et de verser son sang pour son pays. Cet attache-

ment persista même de ses infortunes; mais déplora seulement les pertes qui égarait. Lui le roi le punissait mal entouré et ne qu'il eût été réhabilité; il ne l'obtint.

Dans la retraite major, et deux régiments Kollin pour y passer. Trois fois Trenck se rendit d'Autriche, le fameux nom, grâce à ses capacités qu'il traversait. Ne de revenir sur ce point, géa la ville; il avait vers minuit l'eau aux vaux; heureusement mais il s'en était prisonnier.

De retour à Ber

1. François, baron de Trenck, épousa en 1748, avait épousé originaire de la Suisse. Elle son mariage. Voy. *Mémoires*.

ment persista même dans les plus cruels moments de ses infortunes; jamais il n'accusa son souverain, mais déplora seulement le concours de circonstances qui égarait le jugement de Frédéric. Selon lui le roi le punissait injustement parce qu'il était mal entouré et mal conseillé; il ne doutait pas qu'il eût été réhabilité s'il eût pu obtenir une audience; il ne l'obtint jamais.

Dans la retraite de Bohême, le roi, son état-major, et deux régiments des gardes entrèrent dans Kollin pour y passer la nuit. Pour la première fois Trenck se rencontra avec son cousin Trenck<sup>1</sup> d'Autriche, le fameux chef des Pandours dont le nom, grâce à ses cruautés, était la terreur des pays qu'il traversait. Nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur ce personnage. L'Autrichien assiégea la ville; il avait détourné le cours des eaux, et vers minuit l'eau arrivait jusqu'au ventre des chevaux; heureusement une blessure au pied l'arrêta; mais il s'en était fallu de peu que le roi ne fût prisonnier.

De retour à Berlin, Trenck reprit sa joyeuse

1. François, baron de Trenck, né en Calabre en 1714, mort au Spielberg en 1748, avait épousé la fille du Feld-Maréchal baron de Tillier, originaire de la Suisse. Elle mourut sans enfants peu de temps après son mariage. Voy. *Mémoires*, vol. III, p. 112 et suiv.



existence; mais il était plus surveillé, peut-être aussi moins prudent, et il s'aperçut bientôt que sa faveur auprès du roi diminuait. Pour une légère faute de discipline il fut mis aux arrêts à Potsdam et y passa la plus grande partie de l'hiver, jusqu'au mois de mai, au commencement de la seconde campagne. Il convient de placer ici un fait qui, insignifiant d'abord, eut dans la suite une grande influence et contribua à rendre Trenck suspect de trahison. Le chef des Pandours ayant été grièvement blessé, écrivit à la mère de Trenck qu'il nommait son fils aîné légataire universel. Trenck s'en vanta, et fut alors vivement engagé par de faux amis, la plupart ses supérieurs en grade, à répondre pour remercier; sans défiance il écrivit, et son commandant se chargea de transmettre la lettre<sup>1</sup>.

Trenck fut blessé à Strigau, mais sa conduite courageuse semblait lui avoir rendu les bonnes grâces de son souverain, et alors que tout lui souriait, qu'il se croyait à l'apogée du bonheur, formait mille projets d'une existence heureuse auprès du roi, arriva la réponse du chef des Pandours; ses ennemis s'en saisirent, manœuvrèrent auprès du

1. On se servit plus tard de ce fait pour l'accuser de correspondre avec l'ennemi.

monarq  
revoir I  
sous es  
de Glatz  
Grâce  
des offi  
s'efforcé  
correspo  
mit le  
jamais  
toujour  
secours  
cinq mo  
nier me  
tête le r  
soupçon  
quoique  
plans. I  
serait ro  
tivité;

1. Cette  
on croit gé  
chait auss  
toute sa vie  
princesse A  
et de So  
1723. —  
p. 87-88.

monarque, et le jour suivant, sans qu'il eut pu revoir Frédéric et se justifier, Trenck fut conduit sous escorte de cinquante hussards à la citadelle de Glatz<sup>1</sup>.

Grâce à sa position de fortune, Trenck se fit des officiers de la garnison des amis dévoués qui s'efforcèrent d'adoucir sa captivité; il put bientôt correspondre avec son amie de Berlin qui lui promit le secours de son influence, et ne le laissa jamais manquer de rien. L'argent qu'il avait toujours en grande quantité lui fut d'un précieux secours dans ses tentatives d'évasion. Au bout de cinq mois, il tenta de fuir, mais fut trahi au dernier moment, et par ce fait même accumula sur sa tête le ressentiment du monarque fortifié dans ses soupçons. Il ne se laissa point décourager, et quoique surveillé de plus près, conçut de nouveaux plans. Raconter les tentatives d'évasion de Trenck serait retracer jour par jour les années de sa captivité; à peine un projet échouait-il qu'il en sur-

1. Cette apparence de trahison n'était pas l'unique grief de Frédéric; on croit généralement que cette disgrâce enveloppée de mystères cachait aussi une intrigue galante dont les conséquences pesèrent sur toute sa vie. La personne dont il est question ne serait autre que la princesse Amélie, sœur cadette du roi, fille de Frédéric-Guillaume II et de Sophie-Dorothée de Hanovre, née à Charlottenbourg en 1723. — Voy. *Mémoires de la Margravine de Bayreuth*, Paris, 1811, p. 87-88.

gissait un autre, hélas! aussi peu efficace que le précédent. Le bruit courait à Glatz qu'il y était enfermé pour la vie; mais plus tard il apprit que le roi ne l'avait envoyé là que pour un an, en punition de sa correspondance imprudente. Au moment d'une de ses tentatives qui fit le plus de bruit, il n'aurait eu que trois semaines à attendre tranquillement, et il était libre. Il déployait dans ses projets une verve d'imagination inouïe, mais ces efforts constants pour s'échapper lui aliénèrent complètement la bienveillance du Roi. A chaque occasion cependant, Trenck cherche à excuser Frédéric de sa grande sévérité; il comprend que son impatience et son imprudence seules le compromettent; il n'accuse de son infortune que sa légèreté et son caractère bouillant.

Enfin au bout de deux ans il réussit, et voici comment. Il s'attacha le lieutenant Schell<sup>1</sup>, et le décida bientôt à fuir avec lui; mais avant que les préparatifs fussent terminés, une circonstance imprévue faillit faire tout échouer. Schell vient alors

1. Schell (Alexandre de), natif du cercle de Souabe, au service du roi de Prusse, en garnison à Glatz au moment où Trenck y était renfermé; il déserta avec le baron et mena une existence tourmentée. Il mourut officier du roi de Sardaigne, cachant son nom et son origine sous le surnom de *Lesch*. Voy. *Mémoires*, vol. III, p. 198 et suiv.

à la pr  
deux l  
ahurie  
rase c  
le can  
survei

Heu  
éloign  
fois fa  
sang-fi  
à Brau  
voyage  
A Elbi  
il put  
mère v  
dont i  
gnance  
Autric  
à Vien  
pliqué  
çois de  
Frédér  
user de

1. Tren  
Bohême à  
France, ve  
vol. I, p.

à la prison, en fait sortir Trenck et les voilà tous deux bravant d'audace qui passent devant la garde ahurie, enjambent le parapet et se trouvent en rase campagne. L'alarme est aussitôt donnée et le canon gronde, prévenant les populations de surveiller les routes et d'arrêter les déserteurs.

Heureusement la frontière de Bohême n'était éloignée que de quatre milles, et après avoir vingt fois failli être pris, ils furent bientôt, grâce à leur sang-froid et à leurs subterfuges, en sécurité à Braunau. Mais l'argent vint à manquer, et leur voyage ne fut qu'une longue suite de privations<sup>1</sup>. A Elbing, Trenck retrouva d'anciennes relations, il put correspondre avec ses amis, sa famille; sa mère vint le rejoindre, lui apportant de l'argent dont il avait si grand besoin, et malgré sa répugnance, l'obligea d'aller chercher fortune en Autriche. Trenck fit donc un premier voyage à Vienne en 1747. Il y trouva en prison, impliqué dans un grave procès, son cousin François de Trenck, le fameux colonel de pandours. Frédéric de Trenck fut présenté à la cour et voulut user de son influence en faveur de son cousin;

1. Trenck a publié un journal de ce voyage à pied, de Braunau en Bohême à Elbing, comprenant 169 milles allemands, soit 338 lieues de France, voyage fertile aussi en aventures de tous genres. *Voy. Mémoires*, vol. I, p. 180 et suiv.

que le  
était en-  
ue le roi  
ition de  
nt d'une  
n'aurait  
lement,  
ets une  
ts cons-  
tement  
cepen-  
de sa  
patience  
tent; il  
et son

et voici  
l', et le  
que les  
nce im-  
nt alors

vice du roi  
était ren-  
mentée. Il  
et son ori-  
p. 198 et

celui-ci, doué de talents supérieurs, poussant le zèle pour le service de sa souveraine jusqu'au fanatisme, avait l'esprit rusé, le caractère vindicatif et méchant; sa rapacité et son avarice étaient reconnues. Cette intervention de son héritier présomptif l'irrita au plus haut degré; il entrava ses démarches, lui suscita des ennemis, et enfin le découragea au point que notre héros quitta Vienne dans l'intention d'aller prendre du service aux Indes. En route, il rencontra le général russe Liéwen, son parent, qui le fit changer d'avis en le nommant capitaine dans les dragons de Tobolski, et il suivit en Russie son nouveau régiment. A Moscou, il retrouva le comte Bernes et lord Hindfort qu'il avait tous deux connus alors qu'ils étaient ambassadeurs à Berlin. Grâce à eux, il fit rapidement son chemin dans le monde de la cour, où il eut bientôt de fort agréables relations. Le ressentiment de Frédéric l'y poursuivit néanmoins et il finit par éprouver mille ennuis. Son cousin, le baron François de Trenck étant mort à Vienne, il se décida à aller en recueillir la succession au printemps de 1750. Il hérita surtout de beaucoup de tracas, et de soixante-trois procès pendants, et finalement ne s'en trouva pas plus riche; dégoûté de ne pouvoir obtenir justice, il alla visiter Venise,

Florence  
ratrice,  
dans le

A pe  
son rég  
il dema  
mission  
arrange  
que ter  
rant d  
trahiso  
de Dar  
prussie  
voyage  
geant  
étaient  
gique,  
ainsi j  
Il trav  
il esp  
Spanc  
à Mag  
et de  
prépa

Florence, Rome. A son retour à Vienne, l'impératrice, en dédommagement, le nomma capitaine dans le régiment des cuirassiers de Cordoue.

A peine arrivé en Hongrie où il allait rejoindre son régiment, Trenck apprit la mort de sa mère; il demanda et obtint du conseil de guerre la permission d'aller passer six mois à Dantzick pour arranger ses affaires de famille. Au bout de quelque temps de séjour dans cette ville, dans le courant du mois de juin, il fut, par une indigne trahison, livré à la Prusse, et littéralement enlevé de Dantzick sous forte escorte. Une fois sur terre prussienne, la consigne fut moins rigoureuse, le voyage plus agréable, et l'on est étonné, en songeant à toutes les occasions de s'évader qui lui étaient offertes à chaque pas, que l'homme énergique, aux tentatives désespérées de Glatz, se soit ainsi par sa folle confiance précipité dans l'abîme. Il traversa Berlin sans réussir à voir le roi dont il espérait encore obtenir justice, et passant par Spandau, il fut conduit avec une garde formidable à Magdebourg<sup>1</sup>. Là on le dépouilla de ses bijoux et de son argent, on le descendit dans la prison préparée pour lui et, pour la seconde fois, la porte

1. *Mémoires*, vol. I, p. 380 et suiv.

nt le zèle  
'au fana-  
dicatif et  
nt recon-  
présomp-  
ra ses dé-  
enfin le  
ta Vienne  
rvice aux  
russe Lie-  
vis en le  
Tobolski,  
iment. A  
s et lord  
lors qu'ils  
eux, il fit  
de la cour,  
ations. Le  
éanmoins  
on cousin,  
à Vienne,  
ession au  
beaucoup  
endants, et  
e; dégoûté  
ter Venise,

d'un cachot se ferma sur Frédéric de Trenck, accusé de trahison, et protestant de son innocence<sup>1</sup>. Sa cellule était aménagée dans une casemate; on y avait pratiqué une fenêtre donnant juste assez de jour, mais par laquelle il ne pouvait voir ni ciel ni terre.

Toutes les précautions imaginables avaient été prises pour isoler cette retraite. L'ameublement consistait en un bois de lit fixé au plancher, un matelas; un petit poêle et un fauteuil également fixé. On ne lui mit pas de fers, mais sa nourriture se composait d'une livre et demie de pain de munition, et d'une cruche d'eau. Pour un grand mangeur comme l'était Trenck, ce long jeûne de onze mois fut une de ses plus rudes épreuves; il souffrit cruellement de la faim. Son courage cependant et son génie inventif ne se laissèrent point abattre. En peu de temps, il connut les habitudes de la maison, et commença à combiner ses évasions. Il serait trop long de les énumérer toutes ici; je me bornerai donc à raconter celles

1. On en-usait assez librement vis-à-vis des courtisans qui déplaisaient. La forteresse de Spandau recevait aussi ces malheureux, victimes des intrigues de cour; les femmes y étaient envoyées, toutes grandes dames qu'elles fussent. — Voy. *Mémoires de la Margravine de Bayreuth*; cette princesse elle-même fut menacée par son père d'y être internée au sujet d'un mariage qu'elle refusait.

dont  
aggrav  
de la  
lui ser  
dans la  
fermée  
meuble  
pour le  
La v  
par ser  
ment,  
credi;  
de la p  
subterf  
fondeu  
Il touc  
gent p  
tenta c  
ment i  
ses esp  
l'autre  
une fo  
fut qu'  
le fort  
debour  
dont il

Trenck,  
on inno-  
ne case-  
donnant  
ne pou-

vaient été  
iblement  
cher, un  
galement  
nourriture  
in de mu-  
un grand  
; jeûne de  
reuves; il  
urage ce-  
laissèrent  
onnut les  
combiner  
énumérer  
nter celles

si déplaisaient.  
victimes des  
grandes dames  
l'ayreuth; cette  
ernée au sujet

dont l'insuccès eut pour résultat une sérieuse aggravation de peine. Il sut gagner deux hommes de la garnison, et avec leur aide, apprit qu'il lui serait facile de se sauver s'il pouvait pénétrer dans la casemate voisine dont la porte n'était pas fermée. Détachant alors les fers qui retenaient ses meubles au plancher, il s'en fit des instruments pour lever les briques et creuser la terre.

La visite de sa cellule ne se faisait qu'une fois par semaine; il pouvait donc travailler tranquillement, remettant tout en ordre pour le mercredi; mais il fallait se débarrasser de la terre et de la poussière, et pour cela encore il usa de mille subterfuges. La muraille avait sept pieds de profondeur, il arrivait à creuser un pied par semaine. Il touchait presque au but, mais manquait d'argent pour fuir. Une lettre malencontreuse qu'il tenta de faire parvenir à sa sœur fut trahieusement interceptée et occasionna la ruine de toutes ses espérances. L'un de ses affiliés fut pendu, l'autre passé aux verges, sa sœur condamnée à une forte amende. Quant à lui, la conséquence fut qu'on lui construisit une nouvelle prison dans le fort de l'Étoile, et le roi, qui était venu à Magdebourg, donna lui-même la forme des chaînes dont il devait être chargé.



Le 27 mai, le major de place entra dans le cachot, banda les yeux du prisonnier qu'on porta dans une voiture et, traversant la ville, il fut transféré de la citadelle au fort de l'Étoile<sup>1</sup>. Dans sa nouvelle prison, il trouva deux forgerons, avec leur réchaud et leurs marteaux; par terre, un amoncellement de chaînes. On se mit aussitôt à l'œuvre, ses pieds furent attachés par de lourdes chaînes à un anneau scellé dans le mur, puis on lui souda autour du corps un large anneau auquel était attachée une chaîne dont l'autre extrémité était fixée à une barre de fer longue de deux pieds au bout de laquelle ses mains étaient tenues par des menottes. Le cachot était large de huit pieds, long de dix, et dans un permanent crépuscule; le prisonnier put cependant bientôt distinguer le nom de *Trenck* en briques rouges sur la muraille, et sous ses pieds était la tombe où il devait être enterré; on y avait gravé aussi son nom et une tête de mort.

Malgré tout cet appareil, loin de se désespérer, il ne tarda pas à se livrer aux tentatives les plus chimériques. Il avait pu apporter avec lui un vieux

1. Dans le fort de l'Étoile était détenu depuis 1746 le général prussien de Wallrabé, mais il avait sa maison particulière dans l'intérieur du fort et 3000 rixdalers dépenser. *Mémoires*, vol. II, p. 116 et suiv.

coute:  
songe  
jours:  
idée. l  
ments  
fers q  
visite.  
chaîne  
pouva  
faire  
et ép  
pouva  
férait  
Ce  
vivre  
fables  
qu'il r  
fondé  
il en  
en A  
objet  
la vie  
l'insp  
dix ai  
n'étai  
Ce

couteau qui lui fut d'un précieux secours; il songea d'abord à s'en servir pour mettre fin à ses jours; son courage se révolta à la lâcheté de cette idée. Il s'en fit un outil pour fabriquer ses instruments, et réussit enfin à se débarrasser de ses fers qu'il remettait en place un instant avant la visite. Après deux tentatives malheureuses, ses chaînes furent plus solidement attachées; il ne pouvait les ôter, mais il s'y habitua au point de faire facilement sa toilette, arranger ses cheveux et épiler sa barbe toutes les six semaines; il ne pouvait se faire à l'idée de porter la barbe, et préférerait la douleur d'en arracher les poils un à un.

Ce fut vers cette époque que Trenck, obligé de vivre de souvenirs, commença à composer des fables, des satires, des poèmes, des discours entiers, qu'il récitait tout haut; il les grava de la sorte si profondément dans sa mémoire, qu'après sa délivrance, il en réunit deux volumes. Trenck avait laissé en Autriche, nous dit-il dans ses *Mémoires*, un objet cher à son cœur; l'amour lui faisait désirer la vie, espérer la délivrance, et ce même amour l'inspirait dans ses vers; mais lorsqu'au bout de dix ans de captivité, il obtint la liberté, son amie n'était plus.

Cette vie inactive ne pouvait durer longtemps,

ans le ca-  
on porta  
fut trans-  
Dans sa  
ons, avec  
terre, un  
aussitôt à  
le lourdes  
r, puis on  
e anneau  
it l'autre  
longue de  
ns étaient  
t large de  
ermanent  
it bientôt  
es rouges  
la tombe  
ravé aussi

ésespérer,  
s les plus  
i un vieux

16 le général  
e dans l'inté-  
ol. II, p. 116

il arriva à se faire des amis parmi les sentinelles, se procura d'abord de l'argent, grâce à un ancien camarade, puis des chandelles, du papier, et enfin plusieurs objets qui facilitèrent ses plans successifs, alors que pour sortir de prison Trenck déployait des efforts d'imagination surhumains<sup>1</sup>. Grâce à ses largesses, les officiers lui furent bientôt tout dévoués et rivalisaient de supercherie pour tromper le major de place; ils passaient plusieurs heures chaque jour avec leur prisonnier, lui apportant ce dont il avait envie, même des provisions de bouche. A la suite d'une de ses tentatives désespérées, on reçut à Magdebourg l'ordre d'empêcher Trenck de dormir, et de le faire éveiller tous les quarts d'heure par les sentinelles, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Ce tourment d'un nouveau genre dura quatre ans; il lui parut insupportable tout d'abord; puis il finit par s'y habituer et répondait en dormant. Il a conservé le souvenir de cette époque dans une sorte de complainte en vers parue plus tard en même temps que ses autres écrits, mais il ne voulut point dire de qui émanait cet ordre.

1. Voyez le récit d'une des tentatives d'évasion de Trenck et des épouvantables tortures qu'il endura en creusant un souterrain. *Mémoires*, vol. II, p. 192.

Ver  
lin; le  
Amél  
et le  
le trai  
avait  
tièren  
ne po  
officie  
pour  
C'est  
timba  
passa  
dans  
«  
d'étai

tinelles,  
l'ancien  
et enfin  
les succes-  
sion de  
Trenck dé-  
claré in-  
vain.  
Il n'eut  
rien pour  
plusieurs  
; lui ap-  
prochi-  
mentatives  
l'ordre  
de faire  
sentir  
de tour-  
ment; il lui  
finir par  
à con-  
ne sorte  
à même  
il voulut

Trenck et des  
Mémories,

## II

Vers le même temps, la Cour quitta Berlin; la reine, le prince de Prusse, la princesse Amélie choisirent Magdebourg pour résidence, et le prisonnier ne tarda pas à remarquer qu'on le traitait avec plus d'égards, d'où il conclut qu'on avait entendu dire à la Cour qu'il n'était pas entièrement abandonné. Le commandant Reichmann ne pouvait adoucir ses fers, mais il toléra que les officiers de garde laissassent les portes ouvertes pour donner de l'air et de la lumière au cachot. C'est alors que Trenck eut l'idée de graver sa timbale de prisonnier, et je citerai ici en entier le passage qui s'y rapporte tel qu'il est contenu dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>.

« Je commençai à dessiner sur mon gobelet d'étain avec un clou tiré du plancher, à écrire des

1. *Mémoires*, vol. II, p. 155 et suiv.

satires, à la fin même à graver des dessins ; et je fis tant de progrès dans cet art, que mes gobelets gravés furent mis au rang des choses les plus précieuses, et se vendirent très cher, comme des chefs-d'œuvre de dessin et d'invention, que les meilleurs maîtres auraient de la peine à surpasser.

« Mon premier essai fut très imparfait, comme on peut bien le croire; cependant il fut porté dans la ville. Le Commandant le montra et m'en fit donner un neuf. Ce second réussit mieux que le premier; alors tous les majors qui me gardaient en voulurent avoir un; je me perfectionnai tous les jours, et une année s'écoula dans cette occupation avec la rapidité d'un mois. A la fin ce travail me valut même la permission de brûler de la chandelle, ce qui dura aussi sans interruption jusqu'à l'époque de ma liberté.

« L'ordre portait que tous les gobelets de cette espèce seraient montrés au gouverneur, parce que j'écrivais dessus, ou que j'y représentais dans des images emblématiques, tout ce que je voulais faire connaître de mon sort. Mais cet ordre ne fut pas exécuté, et les officiers qui me gardaient en firent commerce. Il y en a eu de vendus jusqu'à douze ducats; et après ma délivrance, le prix en a

monté  
dans le  
l'Europ  
« Il y  
Hesse  
ler le s  
vu à Pa  
gulière  
fidèlem  
inscrip  
descrip  
écrits.  
quel ar  
« L'  
mains  
alors p  
S. M.  
cabinet  
autres  
laquell  
tion ét

monté si haut, qu'on les trouve encore aujourd'hui dans les différents cabinets des curieux de toute l'Europe.

« Il y a douze ans (1776), le feu Landgrave de Hesse en a donné un à ma femme, pour lui rappeler le souvenir de mes maux. Un autre que j'ai vu à Paris y est parvenu d'une manière assez singulière : il venait de la feu Reine. Je les ai copiés fidèlement tous les deux avec les symboles et les inscriptions qui s'y trouvent, et j'en ai donné la description à la fin du second volume de mes écrits. Tous ceux qui l'ont vu peuvent juger avec quel art ces gobelets étaient travaillés.

« L'un d'eux tomba à Magdebourg entre les mains du prince Auguste Lobkowitz qui y était alors prisonnier. Ce prince l'emporta à Vienne, et S. M. feu l'Empereur l'avait conservé dans son cabinet. Le hasard voulut qu'il s'y trouvât entre autres un dessin représentant une vigne, dans laquelle travaillaient plusieurs ouvriers. L'inscription était :

Ma vigne fleurissait par mes soins et travaux;  
J'espérais de beaux fruits pour le prix de mes maux.  
Mais malheur pour Nabot, Jésabel l'a chérie,  
Et pour boire mon vin me fait perdre la vie<sup>1</sup>.

1. Nous trouverons ces mêmes paroles et la scène minutieusement gravées sur notre gobelet. Voy. p. 43; division n<sup>o</sup> 5.

« Ce symbole, qui faisait allusion à l'histoire de Nabot, d'Achab et de Jézabel dans la Bible, et en même temps au sort de mes biens de Vienne, fit une si vive impression sur l'esprit pénétrant de l'auguste Marie-Thérèse, qu'elle ordonna sur-le-champ à son ministre de s'occuper de ma délivrance, et d'employer tous les moyens possibles. Peut-être m'aurait-elle aussi rendu mes biens, si ceux qui s'en étaient emparés eussent eu moins de pouvoir et de crédit, ou qu'elle-même eût vécu un an de plus. Cependant je dois à mes gobelets la chaleur avec laquelle on commença à s'occuper de moi à Vienne.

« Sur le même gobelet était un second dessin représentant un oiseau dans une cage que tenait un Turc, et au bas l'inscription suivante :

Ce n'est pas un moineau  
Gardé dans cette cage,  
C'est un de ces oiseaux  
Qui chantent dans l'orage.  
Ouvrez, amis des sages,  
Brisez fers et verroux ;  
Ses chants dans nos bocages,  
Retentiront pour vous.

« Et plus bas :

Le rossignol chante, voici la raison  
Pourquoi il est pris; pour chanter en prison.  
Nous voyons le moineau, qui fait tant de dommage,  
Jouir de la vie sans craindre la cage;

Voilà un portrait  
Qui montre l'effet  
Du bonheur des fripons, du désastre des sages<sup>1</sup>.

« L'histoire de mes gobelets est vraiment surprenante. Il était défendu, sous peine de la vie, de me parler et de me donner ni encre ni plume ; et cependant je surpris insensiblement la permission d'écrire, sur l'étain, tout ce que je voulais faire connaître au monde. Par ce stratagème et ces mauvais vers, je parus, aux yeux de ceux qui ne me connaissaient pas, un malheureux opprimé, mais intéressant. Mes gobelets me valurent de l'estime et des amis, et je dois en grande partie ma liberté à cette invention.

« Mais je dois ajouter une circonstance qui en relève le prix. Je travaillais à la lumière sur un étain étincelant et je trouvai, à force d'exercice, l'art de distinguer la lumière et les ombres dans mes tableaux. Je parvins à faire les divisions de trente-deux dessins aussi régulières que si elles eussent été mesurées au compas. L'écriture était si fine, qu'on ne pouvait la lire qu'au microscope.

« Comme j'étais obligé de travailler avec les deux mains attachées à une barre, et que je ne

1. Ces vers, ainsi que d'autres que nous verrons plus loin, sont d'une facture et d'un style plus que négligés, et se retrouvent gravés sur notre gobelet. Voy. p. 37, division n° 1.



pouvais me servir que d'une à la fois, j'appris à tenir mon gobelet avec les genoux. Quant à mes instruments, le seul que j'eusse était un grand clou aiguisé, et cependant on trouve sur le bord de doubles lignes d'écriture.

« Au reste ce travail aurait fini par me rendre fou ou aveugle. Tout le monde demandait des gobelets, et par complaisance je travaillais régulièrement dix-huit heures par jour. La réflexion de la lumière, et l'invention de tous les dessins me fatiguaient plus qu'on ne peut croire, n'ayant pas d'original devant moi, et n'ayant jamais appris du dessin que ce qui regarde l'architecture civile et militaire.

« Mais c'est assez parler de ces gobelets d'étain qui me devinrent si utiles, et qui me firent bien des fois oublier ma douleur. »

Pendant quelque temps Trenck suspend ses travaux pour se livrer à de nouvelles tentatives; il complota même de soulever la garnison et de s'emparer de Magdebourg, mais, trahi comme toujours, tous ses plans échouent. Il finit cependant par attendrir le gouverneur général, prince héréditaire de Cassel, depuis Landgrave, qui lui accorda du papier et l'autorisation d'écrire au crayon. Ici je laisserai encore parler Trenck :



Hélig, Dujardin.

Imp. L. Eudes.

GOBELET DU BARON F. DE TRENCK.  
(Musée Fol à Genève.)

« Je  
 belets.  
 facilité  
 conna  
 faveur  
 avait l  
 mes p  
 et la  
 plaisir  
 réputa  
 côtés  
 Ain  
 dicatio  
 Trenc  
 vainer  
 uns de  
 est re  
 du tra  
 somm  
 ques d  
 la biza  
 Ce  
 treize  
 de dia

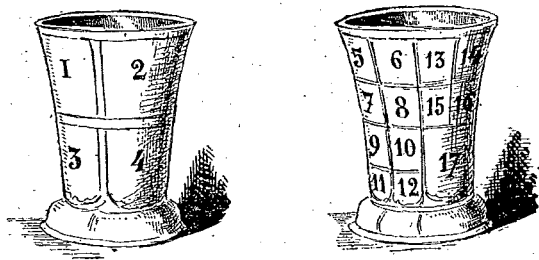
« Je m'occupais jour et nuit à graver sur mes gobelets, ou à composer des satires, et j'avais enfin la facilité d'écrire tout ce qu'il me plaisait, de faire connaître mes talents, et surtout de réveiller en ma faveur l'intérêt et la pitié. Je n'ignorais pas qu'on avait lu à la cour mes pensées, mes allégories et mes poésies et que S. A. R. la princesse Amélie et la reine elle-même avaient témoigné tout le plaisir qu'elles leur faisaient. J'eus bientôt de la réputation pour le dessin; on m'envoyait de tous côtés des sujets à exécuter<sup>1</sup>. »

Ainsi que nous l'avons déjà dit, malgré les indications si précises qui nous sont données par Trenck lui-même dans ses *Mémoires*, nous avons vainement cherché dans les Collections quelques-uns de ces gobelets, et celui que nous présentons est resté pour nous comme un spécimen unique du travail du prisonnier de Magdebourg. Nous sommes obligé de le faire connaître avec quelques détails qui pourraient paraître prolixes, mais la bizarrerie de l'objet exige ces développements.

Ce gobelet, vrai gobelet de prison, mesure treize centimètres de hauteur et dix centimètres de diamètre en haut et à la base du pied. La sur-

1. *Mémoires*, vol. II, p. 182.

face extérieure est divisée en dix-sept compartiments séparés entre eux par des doubles lignes horizontales et verticales, avec de petits ornements à leurs sections; dans ces divisions, des scènes la plupart allégoriques avec des devises explicatives, soit en français, soit en allemand. La moitié du gobelet contient quatre grands sujets superposés deux par deux; l'autre moitié divisée en trois a, au premier et au second tiers, huit sujets également deux par deux; au troisième un plus grand surmonté de quatre petits. Le rebord supérieur et le pied sont couverts d'inscriptions se rapportant à la scène qu'ils entourent. Afin de faciliter l'explication de ces dix-sept compartiments, nous les numérotions ainsi<sup>1</sup>.



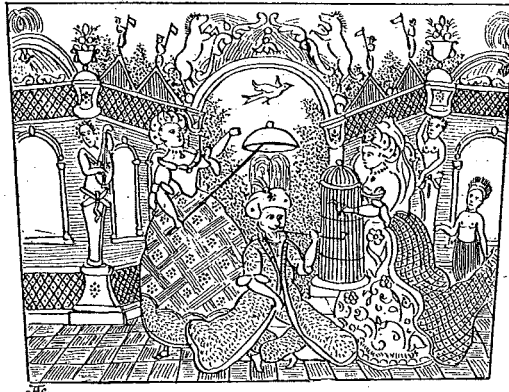
Le premier compartiment représente les colonnes d'un palais oriental entourant un jardin.

1. Les dessins sont dus à M. Jules Adeline qui a rendu avec une grande conscience et beaucoup d'habileté la facture naïve de l'original.

où les  
d'eau;  
au mil  
tanes  
turban

ample  
vie d'  
au sul  
gende  
haut e  
quelle  
« L  
qu'il e  
moine  
vie sa

où les oiseaux viennent se désaltérer à un jet d'eau; au premier plan sur le carrelage, un sultan, au milieu de ses femmes, fume sa pipe. Les sultanes n'ont, de leur costume traditionnel, que le turban; le reste rappelle, par ses brocards et son



N° 1.

ampleur, la cour de Louis XV; l'une d'elles, suivie d'un négriillon qui porte sa traîne, présente au sultan un oiseau dans sa cage. La même légende se trouve répétée en bas en allemand, en haut en français. Voici la version française telle quelle, dans son incorrection :

« Le rossignol chante; voici la raison pourquoi qu'il est pris pour chanter en prison. Voyons le moineau qui fait tant de dommages jouir de la vie sans craindre la cage. Voici un portrait qui

mpar-  
lignes  
orne-  
s, des  
levises  
mand.  
ds su-  
moitié  
l tiers,  
i troi-  
petits.  
d'ins-  
entou-  
ix-sept  
si'.

es co-  
jardin

avec une  
original.

nous montre le bonheur des fripons, le désastre des sages. »

Dans le deuxième compartiment nous voyons un chasseur entouré de ses chiens; il est assis sur un tonneau; d'une main il tient un fusil, de l'autre un cor et sonne une fanfare. La perspective est



N° 2.

moins bien observée que dans le précédent. Au fond, sur la hauteur, un château; à gauche, un cerf au milieu des arbres, tandis qu'à droite, au son du cor, les chiens s'élancent hors du chenil. La devise supérieure est en français :

Soyons des chiens de chasse  
Pour plaire au chasseur  
Qui mange les bécasses  
En nous laissant l'odeur.

Celle  
traducti

« A  
tremble  
même  
ment i  
tiger ?  
monde  
qui pla  
un troi  
celui q

Le tr  
mais ir  
qui y s  
par l'au  
sur les  
jon d'o  
que T  
avons :  
Dans  
famille  
deux é  
devise

I. Nou  
allemand  
naïveté.

Celle d'en bas est en allemand; en voici la traduction<sup>1</sup>.

« A peine le cerf entend-il le son du cor qu'il tremble déjà, se sauve. Les chiens entendent le même son, mais l'effet est différent : joyeusement ils s'élancent hors du chenil pour se fatiguer à chasser, c'est ce qui nous arrive dans le monde. Ce qui m'afflige, fait rire les autres; ce qui plait à l'un et ce qu'il désire peut faire pleurer un troisième. L'un chasse, l'autre fuit; heureux celui qui ne se fatigue pas en vain. »

Le troisième est d'une composition compliquée, mais intéressante par la simultanéité des scènes qui y sont représentées et qui s'expliquent l'une par l'autre. Dans l'angle de droite, se détachant sur les splendeurs d'un soleil couchant, un donjon d'où s'élance un Pégase. Les mots : « C'est ici que Trenck fleurit, » nous indiquent que nous avons sous les yeux la forteresse de Magdebourg. Dans un cartouche, surmonté des armes de la famille de Trenck, une tête de bœuf en chef et deux étoiles, la même tête répétée en cimier et la devise : « *Toujours la même,* » nous voyons le

1. Nous avons traduit aussi littéralement que possible les devises allemandes souvent confuses, afin de leur conserver tout leur cachet de naïveté.

astre

oyons  
is sur  
l'autre  
ve est

t. Au  
e, un  
te, au  
henil.

prisonnier lui-même couvert de chaînes, dans sa cellule disant : « Sans reproche. » Il présente un cœur à une dame en grand costume de cour (probablement la princesse Amélie) qui, un flambeau à la main, est venue lui offrir des consolations, peut-être même la liberté.



N° 3.

Ce qui nous l'indiquerait, c'est que le cartouche est supporté du côté de la dame par des amours dont l'un portant un cœur et une ancre dit : « Espère, » tandis que l'autre, tenant une mappemonde, prononce ces paroles gravées sur le globe : « Viens jouir. » A gauche, des démons et des dogues s'écrient : « Mordons le juste. » Dans l'angle de gauche, le Temps, avec sa faux et la

clepsyd  
de leur  
prison  
Toutes  
Le  
beauco

1. Sous  
où il don  
tations »  
et ses vis  
ou du m  
de ses M  
culièrement  
« Il n'y  
vint me s  
qui m'a re  
livrance,  
morte en  
séjour en  
semblent  
ma gloire  
de me tro  
fus autref  
« Le jo  
plus tendi  
plus agité  
à coup m  
les mains  
L'appariti  
souple m  
qui se su  
douleur.  
prison co  
et sombre  
après une  
âme une



clepsydre sur la tête, tient à la main une couronne de lauriers qu'il semble vouloir déposer sur le prisonnier, avec ces mots : « Le prix des travaux. » Toutes les devises sont en français<sup>1</sup>.

Le quatrième compartiment a comme décor beaucoup d'analogie avec le premier; c'est le

1. Sous le titre « *Méditations* », Trenck a publié une série de réflexions où il donnait un libre cours à son imagination surexcitée. « Lamentations » eut peut-être été plus approprié, car il nous raconte ses regrets et ses visions. Le compartiment n° 3 du gobelet semble avoir été inspiré, ou du moins gravé après la scène dont il nous parle dans la seconde de ses *Méditations*. Je cite les quelques passages qui y ont plus particulièrement trait :

« Il n'y a pas un mois qu'un bienfait de ma protectrice et de mon amie vint me surprendre au fond de mon cachot. L'adroit et fidèle messager qui m'a rendu compte de ses sentiments m'annonce une prochaine délivrance, et qu'on prend part à mes malheurs. L'espérance n'est pas morte entièrement dans mon âme... Après ma captivité de Glatz, mon séjour en Allemagne, puis en Russie, mes cruelles traverses, qui ne semblent faites que pour moi, et qui ont mis un si long intervalle entre ma gloire et mon extrême abaissement, je m'étonne après tout cela de me trouver encore loin de ma puissante amie après tout ce que je fus autrefois près d'elle.

« Le jour qu'elle osa me donner de ses nouvelles, l'esprit occupé des plus tendres ressouvenirs, et plein de son image je m'étais endormi plus agité que de coutume. Après de longs et pénibles efforts, je vis tout à coup mes fers se détacher, ma prison s'ouvrir. Un inconnu me prit les mains sans me parler, me conduisit à vingt pas et soudain disparut. L'apparition d'un être sensible qui venait m'arracher à mon cachot, ses soupirs mal étouffés, sa fuite précipitée, mille idées confuses et bizarres qui se succédèrent rapidement, m'eurent bientôt replongé dans la douleur. Je fis de vains efforts pour le rappeler... Je me traînai à ma prison comme je pus, mais elle s'était changée en un labyrinthe épais et sombre où je m'enfonçais .. et je m'endormis de nouveau. Bientôt après une voix touchante vint frapper mon oreille et fit passer dans mon âme une émotion que je n'éprouverai plus de ma vie. Je m'entendis dou-

lans sa  
nte un  
r (pro-  
mbeau  
ations,

touche  
mours  
e dit:  
nappe-  
le go-  
ons et  
Dans  
et la

même genre de colonnade avec des statues du Temps, un jardin avec son jet d'eau; sur le devant un grand seigneur turc, aux pieds d'une femme en costume Louis XV, paraît implorer une faveur qu'elle lui refuse, à moins que le petit amour qui, sortant des nuages, lui décoche un trait, ne la

cement appeler: « Trenck, mon cher Trenck, pourquoi me fuyez-vous? Je m'expose à mille dangers pour vous voir. Malheureux! pourquoi me « fuyez-vous? » Elle s'approcha de moi, mêla ses larmes aux miennes, en couvrant de baisers mes lèvres tremblantes. Revenu à moi, je lui parlai ainsi: « C'est vous, cruelle amie qui m'avez abandonné dans ma dis- « grâce, et si je dois ici ne vous rien céder, c'est vous, oui, vous-même « qui causez tous mes maux. A force de réflexions et de retours sur le « passé, je suis enfin parvenu à percer les voiles du mystère. Ce n'est « point l'État qui punit en moi la trahison; le plus lâche des préjugés, et « l'orgueil d'un prince insensible ont frappé l'amour d'un coup terrible et « mortel. Et votre crédit, la faveur qu'on doit à votre rang ne m'ont point « défendu contre les attaques de l'envie... » Elle fut accablée de mes justes reproches. Après un moment de silence je la vis l'œil étincelant, les traits enflammés: « Suis-moi, suis-moi, s'écria-t-elle, ou ce fer va « pour jamais... » Les efforts que je fis pour l'arrêter, ses cris perçants me réveillèrent, la nuit était avancée, un silence profond régnait dans le fort, le véritable bruit de mes fers m'apprit que j'existais encore... O ma protectrice bien-aimée, recevez mes larmes; tout injustes que soient mes reproches, tout involontaire qu'ait été mon erreur, pardonnez-moi mes transports. Ils sont affreux, je les déteste, et me soumets, puisqu'il le faut, à ma destinée. Hélas! j'allais trahir un secret important. Tu veux qu'il meure avec moi; tu seras satisfaite; mais admire la grandeur du sacrifice, et vois s'il eut une âme commune, celui qui pouvant choisir entre la gloire et la honte, entre la vie et la mort, ne vit que ton bonheur dans le monde, sacrifia tout à ton repos, sut garder un silence héroïque au milieu des tortures et préféra de mourir... Tu veux que j'espère encore, ô ma chère, on t'a caché la moitié de mes souffrances!... »

*Méditations de Frédéric, baron de Trenck, dans sa prison à Magdebourg; avec un précis historique de ses malheurs; traduit de l'allemand. Paris, Leroy, rue Saint-Jacques, 1788.*

fasse ch  
quant l

Pre  
de la s  
haut.  
N° 5.

versant  
les ceps

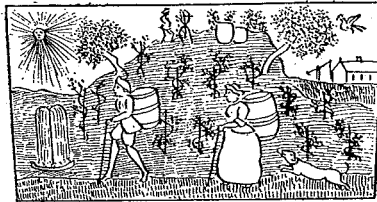
fasse changer d'avis? Il n'y a pas de devise expliquant le sujet.



N° 4.

Prenons maintenant les petits compartiments de la seconde moitié dans l'ordre indiqué plus haut.

N° 5. Une vigne plantée régulièrement sur le



N° 5.

versant d'une colline; des paysans dispersés entre les ceps profitent d'un beau jour d'automne que

ies du  
devant  
femme  
faveur  
ur qui,  
ne la

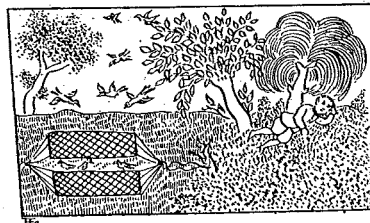
yez-vous ?  
irquoi me  
iennes, en  
lui parlai  
s ma dis-  
ous-même  
urs sur le  
. Ce n'est  
réjugés, et  
terrible et  
l'ont point  
ée de mes  
étincelant,  
ce fer va  
rçants me  
as le fort,  
... O ma  
que soient  
onnez-moi  
s, puisqu'il  
t. Tu veux  
andeur du  
nt choisir  
ton bon-  
un silence  
veux que  
mes souf-

agdebourg;  
ind. Paris,

nous indique un grand soleil dans l'angle de gauche, et font la vendange, tandis que leur chien éloigne les oiseaux ; sur la droite une chaumière. Au dessus la devise en français :

Ma vigne fleurissait par mes soins, mes travaux.  
J'espérais de beaux fruits pour le prix de mes maux ;  
Mais malheur pour Naboth Jésabel l'a chérie,  
Et pour boire mon vin me fait perdre la vie.

N° 6. Un oiseleur dort sous un arbre pendant que dans le champ, à côté, les moineaux viennent



N° 6.

s'abattre sur les filets qu'il a tendus. La légende en allemand peut se traduire ainsi :

« Que servent au troupeau les pièges et les filets de celui qui dort dans la cabane et rêve ? Celui-là apprécie autant son bonheur qui perd son temps par plaisir. »

N° 7. Paysage rocailleux, divisé par un cours d'eau ; à droite un chien pris dans un piège à

loux s'  
que det  
allema  
çais : «  
teur, un  
chappe  
« Patie  
çais :

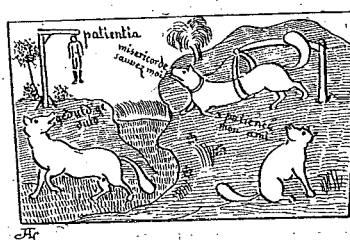
« Q  
affreus  
chalan  
dire : «  
dans u  
et d'ur  
dans le  
N° 8  
main,  
sacs ; c  
tours

ngle de  
ur chien  
umière.

x;

pendant  
riennent

loups s'écrie : « Miséricorde, sauvez-moi ! » Tandis que deux loups le narguant lui lancent, l'un en allemand : « Patience; patience; » l'autre en français : « Patience, mon ami. » A gauche, sur la hauteur, une potence, et des lèvres du pendu s'échappe ce même mot, mais cette fois en latin : « Patience. » Au-dessous la légende est en français :



N° 7.

légende

es et les  
et rêve?  
qui perd

in cours  
piège à

« Quel malheureux soulagement pour moi, affreuse espérance; quand mes amis trop nonchalants ne font rien pour mon assistance, que dire : « Mon ami patience ! » Quel mot affreux dans un tel sort ! C'est un soulagement des morts et d'un larron dans la potence. Mais pour le juste dans les fers, peste, c'est un ragoût amer ! »

N° 8. Un homme habillé en Turc, le fouet à la main, conduit un âne qui s'abat sous le poids des sacs; dans le fond un grand bâtiment carré, avec tours aux angles, pourrait bien, vu la croix qui

le surmonte, être un couvent<sup>1</sup>. La légende est en allemand :

« Celui qui n'a jamais été fatigué, peut frapper des ânes fatigués. Celui qui n'a jamais manqué de rien, peut refuser du pain aux nécessiteux.



N° 8. —

Celui qui ne connaît ni le monde, ni le bonheur, peut vivre pour lui seul et croit que celui qui doit souffrir doit être coupable. O Dieu ! que d'hommes doivent supporter de tels ânes. »

N° 9. Un intérieur élégant, salon Louis XV, consoles et glaces, un chat et un chien ; le chat fait le gros dos, prêt à s'élaner ; il est si occupé à surveiller les mouvements du chien, qu'il ne remarque pas des souris qui jouent autour de lui ; l'une a poussé l'impudence jusqu'à se poser sur son dos. Au-dessous en français :

1. Trenck professe dans tous ses écrits la plus grande aversion pour les couvents et les moines. La légende qui accompagne ce dessin paraît se rapporter à un passage de son voyage à pied, où il raconte qu'on lui refusa l'entrée d'un couvent. Voy. *Mémoires*, vol. I, p. 215.

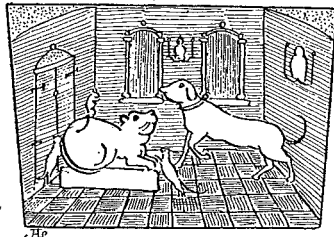
« Le  
doux pa  
Voici le

reux de  
faire. Er  
de tous  
N° 10  
à la ma

tandis q  
bec. La  
« Le s

1. Il y a  
français.

« Le chien est [la] souris vengeance', le chat est doux par contenance en regardant son ennemi. Voici le temps pour vous, souris! Vous, malheu-



N° 9.

reux de notre terre, voyez ce que le temps peut faire. Enfin vous trouverez le cas pour triompher de tous les chats. »

N° 10. Un champ de blé, une femme, un bâton à la main, cherche à se défendre d'un serpent,



N° 10.

tandis qu'une cigogne en emporte un dans son bec. La légende est en français :

« Le serpent attaqué nous nuira par défense. En

1. Il y a là une inversion usuelle en allemand, mais inadmissible en français.

fuyant l'animal, évitons sa vengeance. Évitons l'ennemi qui nous montre les dents. Lorsqu'il faut s'engager, il faut prendre courage, se moquer du venin, des dents, de sa rage et soyons des cigognes : mangeons le serpent. »

N° 11. Un paysage; des ruines éclairées par la



N° 11.

lune et les étoiles. Au pied d'une colonne tronquée, perché sur un canon, veille un hibou<sup>1</sup>.

N° 12. Un ours s'attaquant à une ruche dont



N° 12.

les abeilles sortent en foule; la devise qui paraît s'y rapporter est gravée sur le pied.

1. Le Hibou était l'emblème de Trenck. Voy. *Mémoires*, vol. II, p. 74.

N° 1:  
l'ancre s  
indique:

l'arrivée  
un petit  
français

« L'es  
sort; lo  
pent dar

N° 14  
tues et c

l'angle c  
s'envole



N° 13. Une femme, en costume de l'époque; l'ancre sur laquelle elle s'appuie et la devise nous indiquent qu'elle personnifie l'Espérance et attend

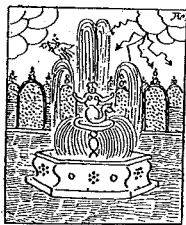


N° 13.

l'arrivée d'un vaisseau. Dans un ciel nuagé on voit un petit zéphyr aux joues renflées. Au-dessus en français :

« L'espérance et le nuage sont sujets au même sort ; lorsqu'on croit qu'ils sont encore, ils échappent dans l'orage ».

N° 14. Un jardin à la française, décoré de statues et d'un jet d'eau. Le ciel est orageux; dans



N° 14.

l'angle de droite la foudre ; à gauche un oiseau s'envole après s'être désaltéré. Devise en français :

vitons  
rsqu'il  
oquer  
les ci-

par la

tron-

e dont

paraît

. II, p. 74.

« Soyons des alouettes, chantons dans la tem-  
pête. »

N° 15. Une scène de foire; pendant qu'un  
homme l'annonce à son de trompe, l'autre, le



N° 15.

bâton levé, fait danser son ours enchaîné. Au-des-  
sous la légende en allemand :

« L'ours doit mourir à la chaîne, parce qu'il sait  
bien danser. De même le mérite de l'homme  
habile sert souvent à le perdre<sup>1</sup>.



N° 16.

N° 16. Un bûcheron, la cognée à la main,  
s'approche d'un gros arbre feuillu, pour le mettre

1. Dans le cours de son fameux voyage à pied, Trenck raconte qu'il  
arriva à Schmiegel en Pologne, un jour de fête. Les paysans dansaient

à bas:  
ainsi :  
« Fe  
les arb  
reste d  
à l'hor  
voir s'  
N° 1  
voiles

l'angle  
sorte d  
  
au violon  
et prenan  
sans encha  
grotesque  
souvient c

à bas. La légende en allemand peut se traduire ainsi :

« Fou souhaite toujours ! La hache doit fendre les arbres ; si tu n'attaques pas l'ouvrage, l'arbre reste debout. Ainsi plusieurs souhaitent beaucoup à l'homme opprimé et le souhait qu'ils pensent voir s'accomplir ne se réalise jamais ! »

N° 17. Un vaisseau bien mâté et gréé, toutes voiles dehors, poussé par un zéphyr, s'avance de



N° 17.

l'angle de droite, vers une tour à deux étages, sorte de phare construit au bord de la mer.

au violon ; il voulut leur montrer qu'il en savait plus que leur musicien, et prenant le violon, il commença à jouer, mais il fut contraint par les paysans enchantés de jouer toute la nuit pour leur agrément. Cette situation grotesque provoque en lui un retour à des jours plus heureux ; il se souvient que deux ans auparavant, au lieu de faire danser des paysans

la tem-

it qu'un  
autre, le

. Au-des-

qu'il sait  
l'homme

la main,  
le mettre

raconte qu'il  
ans dansaient

Prenons maintenant les légendes inscrites sur le bord inférieur du gobelet ; il y en a cinq sous les cinq compartiments que nous avons indiqués.

Sous le n<sup>o</sup> 3 en allemand :

« Ici, dans mon lugubre cachot, la raison m'offre sa douce lumière et mon courage est soutenu par le sentiment de mon innocence. Quand la calomnie se déchaîne contre moi, quand un penchant irrésistible m'entraîne vers le monde et que l'amour m'inspire de la mélancolie, mon cœur reste intrépide et puisqu'il ne me condamne pas, le temps sera mon juge. Le jugement des grands ne me rend ni blanc ni noir. Le malheur n'est pas un crime ; ce n'est pas le châtement, mais le forfait qui déshonore. Que les gens de bien prononcent ce que Trenck a mérité ! Plus d'un malheureux gémit dans les fers qui devrait être décoré ; la vertu souffre dans la prison, tandis que le vice habite heureux dans les palais. Celui qui dans sa prison s'élève à de grandes idées et sait rire dans le malheur est dès lors un grand homme,

polonais, il dansait à Berlin avec la princesse, sœur de son roi ; puis il se livre à des réflexions morales sur son amour-propre, sa vanité d'avoir toujours voulu montrer qu'il en savait plus que les autres, et dit enfin : « L'ours, parce qu'il sait danser, doit mourir dans les chaînes ; et, de même, le mérite de l'homme instruit le conduit souvent à sa perte. » Voy. *Mémoires*, vol. I, p. 202.

quelque  
vraie ré

Sous

« Co

soupire

distanç

la cont

comme

pour te

nécessi

abonda

se sépa

nous la

que no

que no

elle ces

lement

considé

pour q

coup :

heur. »

Sou:

« H

de risé

ennem

Homn

quelque injustice qu'il ait essuyée; il mérite la vraie récompense qui n'émane pas du trône. »

Sous le n° 4, aussi en allemand :

« Combien deux âmes attachées l'une à l'autre soupirent quand la contradiction augmente la distance qui les sépare! Par la terreur et la peine, la contrainte et le tourment, on nous rapproche comme à dessein du chagrin. Il en est de même pour toutes choses qui nous concernent. Par la nécessité, par la gêne, nous apprenons à jouir abondamment du plaisir. Quand deux amis doivent se séparer, ils s'embrassent avec ardeur. Nous nous lassons vite de la jouissance d'un bonheur que nous possédons complètement. Du moment que nous ne considérons plus la joie comme joie, elle cesse de l'être. Un mal dont je souffre cruellement peut devenir un bien, s'il me plaît de le considérer ainsi. Le malheur même a son prix pour qui sait le découvrir. Car celui qui a beaucoup souffert jouira d'autant plus de son bonheur. »

Sous le n° 11 en allemand :

« Hier, il me semblait que j'étais né pour servir de risée à tous les oiseaux; maintenant que mes ennemis dorment, je vois quelle était ma folie. Homme! telle est l'image de l'envie. Chaque

ites sur  
nq sous  
ndiqués.

raison  
est sou-  
Quand  
and un  
onde et  
on cœur  
ne pas,  
s grands  
ur n'est  
mais le  
ien pro-  
un mal-  
être dé-  
lis que le  
elui qui  
s et sait  
homme,

on roi; puis  
re, sa vanité  
es autres, et  
les chaînes;  
souvent à sa

chose ne dure qu'un temps. Apprends des hiboux persécutés à triompher par le mépris du désir de la vengeance. A la fin viendra la nuit qui fera taire les calomnieurs et, dans les jours de la détresse, écoute le hibou qui te dira comment il rit des envieux<sup>1</sup>. »

Sous le n° 12 en allemand :

« Quand l'ours peut attaquer le miel, quelque douce que soit la piqure de l'abeille, elle est toujours douloureuse. Tous les bonheurs que nous obtenons sans dangers, comme sans peine, ne nous paraissent jamais si doux, ni si complets que ceux que nous atteignons péniblement suant sang et eau avec danger, contrainte et désappointement. Ce qui aujourd'hui nous fait souffrir nous enseigne à rire d'autant plus demain, de même la douleur sert à nous faire apprécier la plénitude du plaisir. »

Sous le n° 17 en français :

« Pour un pilote courageux, ni vent ni mer sont dangereux. Quand l'ouragan le veut détruire, il reste maître du navire et le remet dans son

1. Ce passage est cité par Trenck dans ses *Mémoires*, vol. II, p. 74. « Mon emblème en prison et en liberté, dit-il, était un hibou au milieu de la nuit, tandis que les autres oiseaux dorment, avec cette inscription : Hier il me semblait, etc. »

chemin.  
sort et s  
mains. U  
tout imp  
des fruit  
qu'un au  
sans exp

chemin. Soyons pilote en courage, bravons le sort et ses orages. Manquons jamais de cœur et mains. Un juste résolu, un sage parvient souvent tout impourvu par des orages à son but, et jouira des fruits du sort plus essentiellement au port qu'un autre qui sans résister parvient au port sans expérience. »

liboux  
ésir de  
a taire  
resse,  
rit des

uelque  
st tou-  
e nous  
ne, ne  
ets que  
t sang  
ointe-  
r nous  
même  
nitude

ni mer  
truire,  
is son

I, p. 74.  
au milieu  
: inscrip-

### III

Passant sur quelques événements intéressants sans doute mais un peu longs à raconter, nous arrivons à la mise en liberté du prisonnier, dix mois après la conclusion de la paix<sup>1</sup>, alors qu'il se croyait abandonné et perdu. Le 24 décembre, à l'heure de la parade, un lieutenant des gardes du Roi, le comte de Schlieben, apporta l'ordre que Trenck fut élargi de sa prison; on lui enleva ses fers; il fut logé dans une chambre d'officier, et put se commander un uniforme de capitaine au service de l'Autriche, avec lequel il désirait reparaitre dans le monde<sup>2</sup>.

1. Cette paix, qui mit fin à la guerre de Sept-Ans, conclue entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe, fut signée le 15 février 1763 à Hubertsbourg, village du royaume de Saxe.

2. Trenck apprit plus tard les détails de son élargissement et les donne ainsi: « Le général Riedt, ambassadeur de Vienne à Berlin, avait depuis plus de six mois touché dix mille florins de mon argent et n'aurait plus pensé à moi sans une circonstance favorable. Le 21 dé-



Libre, mais exilé de Prusse, il prêta les serments d'usage, et ayant généreusement pris congé de tous ses gardes, deux jours après il partit accompagné du comte de Schlieben pour Prague. Là, nouvelle déception; les administrateurs des biens de Trenck à Vienne et ses ennemis voulurent le faire passer pour fou, et ordre fut donné au duc de Deux-Ponts, gouverneur de Prague, de le faire conduire sous bonne escorte en Autriche, comme un homme dont le ressentiment contre le roi de Prusse pouvait, grâce à la véhémence du langage, nuire à l'élection du roi des Romains. Grâce à quelques protections, Trenck obtint cependant des audiences de la famille impériale, mais ne put se faire rendre justice; après des déboires de tous genres, il dut à trente-sept ans renoncer à la carrière militaire et quitter Vienne.

Il se retira à Aix-la-Chapelle où il épousa en

cembre, jour de gala, on s'aperçut que le roi était de la meilleure humeur du monde; la reine, la princesse Amélie et le prince royal prirent à part l'ambassadeur et lui dirent qu'il ne fallait pas laisser échapper le moment de glisser un mot en faveur de Trenck. L'ambassadeur fit une tentative; elle fut heureuse: le roi dit *oui*. Ce *oui* causa une joie si générale dans toute l'assemblée que le monarque en témoigna son mécontentement: ici je laisse à deviner certaines particularités sur lesquelles mon honneur m'impose le silence. J'en ai dit assez. Cependant ce que je supprime par discrétion est peut-être le plus essentiel. » Plus loin Trenck dit: « C'est mon savoir-faire, ce sont mes amis de Berlin et mon argent qui ont été mes seuls libérateurs. »

1765, la fille cadette de l'ancien bourgmestre de Broé, descendant d'une vieille famille noble du comté d'Artois; il en eut onze enfants. Il se lança dans la carrière épineuse de la littérature, et fut toujours contrecarré et persécuté, soit par la cour, soit par les tribunaux de Vienne.

Nous ne suivrons point Trenck dans ses nombreux voyages au travers de l'Allemagne, en Angleterre, en France, etc. Raconter la vie de Trenck depuis sa sortie de prison, serait faire un historique de tribunaux et de procès qui n'est point de notre compétence et dans les détails desquels nous ne pouvons point entrer. Il avait donc choisi pour résidence Aix-la-Chapelle; il y resta une quinzaine d'années, et fonda une Gazette qui, par la franchise de sa manière de voir, lui aliéna bien des gens influents; dégoûté de la vie politique, il se décida vers 1780 à acheter une propriété en Autriche pour se livrer entièrement à l'agriculture et à l'économie rurale; il se décida pour les terres de Zwerbach et de Grabeneck avec le baillage de Knoking pour le prix de 51,000 florins.

Traversant Vienne, il obtint ainsi que sa femme une audience de l'Impératrice qui les reçut avec beaucoup de bonté et force promesses; ils voyaient enfin devant eux un avenir heureux. Peu de temps

es ser-  
congé  
ccom-  
e. Là,  
biens  
ent le  
du duc  
e faire  
omme  
roi de  
gagne,  
râce à  
ndant  
is ne  
boires  
icer à  
sa en

ure hu-  
l prirent  
chapper  
deur fit  
une joie  
gna son  
ités sur  
ez. Ce-  
entiel. »  
amis de

après, Marie-Thérèse mourut, et les espérances de Trenck s'évanouirent encore une fois. Ils se retirèrent à Zwerbach où ils vécurent presque dans la misère, gagnant leur vie par le travail de leurs mains; mais les années étaient mauvaises; il y avait de la grêle, des épidémies de bestiaux, etc., et pourtant il fallait nourrir cette nombreuse famille. Pour y subvenir, Trenck résolut en 1785 de publier toutes ses œuvres, et le succès couronna ses efforts.

Le 22 août 1786, il reçut la nouvelle de la mort de Frédéric, et un passeport du nouveau roi<sup>1</sup> pour rentrer en sûreté à Berlin. Il y retrouva son frère qui occupait une brillante position, et qui laissa une fortune considérable à ses enfants. Le voilà donc de retour dans sa patrie après quarante-deux ans d'exil, entouré de parents et d'amis, reçu à la cour, fêté, choyé. Quel contraste! Il passa gaiement quelques semaines à Berlin; la considération, les égards dont il était l'objet lui étaient particulièrement agréables. Il voulut cependant continuer son voyage et re-

1. Frédéric-Guillaume II, né le 25 septembre 1744, épousa 1<sup>o</sup> Elisabeth-Christine-Ulrique, princesse de Brunswick-Wolfenbutel, dont il n'eut qu'une fille, et 2<sup>o</sup> le 14 juillet 1769, Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt dont il eut quatre fils et deux filles; il mourut en 1797. Il avait succédé sur le trône de Prusse à son oncle Frédéric le Grand en 1786.

tout  
enc  
der  
«  
heu  
S. A  
déri  
son  
séd  
m'a  
blé  
trib  
mc  
ger  
tric  
épe  
mc  
me  
et  
da  
  
de  
vo  
« 1  
de  
pr

tourner à Koenigsberg auprès de sa famille. Là encore je laisserai Trenck raconter une de ses dernières visites :

« La veille de mon départ, j'eus encore le bonheur de m'entretenir plus de deux heures avec S. A. R. la princesse Amélie, sœur du grand Frédéric. Cette princesse vraiment grande, qui par son esprit avait seule joui de l'honneur de posséder l'amitié et l'entière confiance de Frédéric, m'a protégé dans toutes mes adversités, m'a comblé de bienfaits, et elle a plus que personne contribué à ma délivrance. Elle me reçut pendant mon séjour à Berlin non comme un officier étranger, mais comme un ami et un ancien compatriote. Elle m'ordonna d'écrire sur-le-champ à mon épouse pour lui proposer de venir à Berlin au mois de juin avec ses deux filles aînées, me promettant qu'elle prendrait soin de ces dernières, et même qu'elle se souviendrait de mon épouse dans son testament.

« Elle me demanda affectueusement au moment de mon départ si j'avais assez d'argent pour mon voyage. Je répondis : « Oui, je n'ai besoin de rien ; mais je vous recommande mes enfants... » Ces dernières paroles prononcées avec le ton de la plus profonde sensibilité, émurent la princesse; elle

ices de  
e reti-  
e dans  
e leurs  
s; il-y  
x, etc.,  
ise fa-  
1785  
; cou-

de la  
ouveau  
trouva  
on, et  
enfants.  
après  
parents  
con-  
ines à  
l'était  
les. Il  
et re-

Elisabeth-  
it il n'eut  
e-Darms-  
. Il avait  
en 1786.

me fit connaître qu'elle m'avait entendu, me prit la main, et dit : « Mon ami, revenez bientôt, je vous reverrai volontiers... » Je partis avec précipitation ; je sentais une sorte d'indécision, qui aurait pu me retenir encore quelques jours à Berlin où ma présence aurait indubitablement procuré de grands avantages à mes enfants, mais mon mauvais génie me mit en route, et cinq jours après mon départ, la princesse mourut, par conséquent tous mes projets furent renversés<sup>1</sup>. »

Trenck se livre à de longues méditations sur le sort attaché à son destin, puis il ajoute :

« En attendant, que les cendres d'Amélie reposent en paix ! Sa volonté fut bonne et c'est assez. Il ne me manquera point de matières pour écrire des notes sur l'histoire de Frédéric lorsque je serai réuni avec elle et avec lui sur l'autre bord du Styx ; là, on peut écrire des événements arrivés en ce monde sans crainte de se faire donner sur les doigts<sup>2</sup>. »

1. *Mémoires*, vol. III, p. 477.

2. Dans la XIX<sup>e</sup> de ses Méditations publiées, il est vrai, en 1788 seulement, par conséquent après cette entrevue, Trenck, très découragé, croyant mourir, se figure qu'il est déjà descendu au séjour ténébreux, et qu'errant dans ces vastes jardins il rencontre l'âme du grand Frédéric qui semble vouloir l'éviter. Il va à lui, l'aborde fièrement pour lui adresser ses reproches ; un dialogue s'engage dont nous détacherons le passage suivant : « *Frédéric*. Traître à ta patrie, à ton roi, que préten-

vo  
coi  
da  
les  
ava  
gra  
des  
] rési  
Bac  
la c  
sion  
de  
C  
sub  
Rév  
que  
dais-t  
point  
l'amo  
le rep  
plus  
L'ordi  
déric.  
j'étais  
saient  
fut ins  
ambiti

Trenck reprit le chemin de ses propriétés où il voulait finir en paix ses jours. Mais le terrible contre-coup de la Révolution se faisait sentir déjà dans toute l'Europe; on devinait la catastrophe; les passions partout s'allumaient. Trenck, qui avait tellement à se plaindre de la conduite des grands envers lui, s'enflamma et se fit bientôt un des champions des idées nouvelles.

Il composa quelques brochures, et ne sut point résister à la tentation d'en publier une partie à Bade en septembre 1791. Il s'attira la disgrâce de la cour impériale de Vienne qui lui retira la pension de 2,000 florins qu'il touchait en sa qualité de Major, et lui fit subir quinze jours de prison.

Condamné dans son pays pour ses opinions subversives, chaud partisan des principes de la Révolution, Trenck vint se fixer à Paris. Il vécut quelque temps dans la rue de Cléry dans un état

dais-tu toi-même, et quel prix méritait ton crime? *Trenck.* Je ne t'ai point trahi; les seuls traîtres sont tes ministres; mon seul crime fut l'amour; le seul prétexte, l'envie; moins heureux, plus caché, la liberté, le repos, l'honneur ne m'auraient point été ravis... *Trenck.* Un motif plus puissant dicta l'arrêt fâcheux, et précipita ma chute. *Frédéric.* L'ordre, le préjugé, la distance. *Trenck.* On te disait philosophe. *Frédéric.* Tu me répètes toujours les mêmes choses; oui, philosophe mais j'étais roi, et l'honneur de mon sang, et ma personne sacrée repoussaient les vœux d'un amour criminel. Mais ce prétexte, je te l'avoue, fut insuffisant contre toi; j'aurais longtemps détourné mes regards, si ta fuite de Glatz et tes secrètes intrigues à Vienne n'eussent alarmé mon ambition et compromis ma sûreté, etc., etc. »

voisin de l'indigence et, chose curieuse, rencontra la mort là où il avait pensé trouver enfin l'idéal de ses sentiments, la réalisation de ses désirs, le repos après une vie de lutte et de désappointement.

Par un caprice du sort, cet homme qui quittait sa patrie pour venir en France soutenir la cause révolutionnaire fut arrêté par ordre du comité de salut public et enfermé à Saint-Lazare comme agent prussien<sup>1</sup>. Il fut compris dans la liste des condamnés de la prétendue conspiration des prisons, cruelle fatalité, puisqu'il n'était prisonnier que depuis la veille !

Le 7 thermidor de l'an II (10 août 1794, vieux style) le poète Roucher, André Chénier, le baron de Trenck, le comte de Montalembert, le comte de Créqui, et bien d'autres entre les plus illustres de la France furent amenés devant le Tribunal, et s'entendirent condamner à la peine de mort, convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple en participant aux crimes de Capet et de sa fa-

1. Trenck avait cependant publié un *Examen politique et critique de l'histoire secrète de la cour de Berlin*. (Berlin, 1789, in-8, et en allemand, Leipzig, 1790, in-8), où il a pris la défense de ses persécuteurs contre les calomnies de Mirabeau. (Wahrmann. *Fried. von der Trenck*, Leipzig, 1837, in-8 ; Erich. *Leben und Schicksale des Abenteurers Trenck*, Leipzig, 1844, in-8.)

mi  
Ma  
lut  
pri  
de  
six  
dés  
fai:

r.  
23 r  
II  
l'abc  
les s

mille, en approuvant les massacres du Champ de Mars etc., etc.<sup>1</sup>. Les jugements du tribunal révolutionnaire étant exécutoires sur-le-champ, les prisonniers furent aussitôt conduits à la barrière de Vincennes et montèrent sur l'échafaud vers six heures du soir. Le courage de Trenck ne se démentit point; il subit vaillamment son sort, en faisant honneur au nom qu'il portait.

1. Extrait de la *Gazette Nationale* ou *Moniteur Universel*, n° 323, tridi 23 thermidor, l'an II (dimanche 10 août 1794, vieux style).

Il est bon de remarquer qu'à cette époque, comme de nos jours, l'abondance des matières avait forcé le rédacteur du *Moniteur* à reporter les séances du tribunal révolutionnaire du 7 thermidor au 23 !

contra  
déal de  
sirs, le  
pointe-  
  
quittait  
cause  
ité de  
omme  
e des  
s pri-  
onnier

vieux  
baron  
omte  
istres  
al, et  
con-  
euple  
a fa-

ique de  
mand,  
contre  
cipzig,  
cipzig,



## OUVRAGES PUBLIÉS

SUR

FRÉDÉRIC, BARON DE TRENCK

---

*Merkwuerdige Lebensbeschreibung des Freiherrn, F. v. d. Trenck.* Berlin, 1787, 3 vol. in-8.

Trad. en anglais :

S. c. t. *Life*, etc., par Thomas Holcroft. Lond., 1788-93, 4 vol. in-12. (Oxf.)

S. c. t. *Memoirs*, etc., Egerton, 1788, 2 vol. in-8; Lond., 1835, 24.

Trad. en espagnol : Madr., 1804, 2 vol. in-12.

Trad. en français :

S. c. t. *Vie*, etc. (par N. n. de Bock.) 1788, in-8, Metz. et Par., 1788, 2 vol. in-12. (La seconde édition porte le nom du traducteur.)

Rev. s. c. t. *Mémoires*, etc., par M. de \*\*, Strasb. et Paris, 1788, 3 vol. in-8. Portrait. Par N. N. Letourneur. Anvers, 1788, 3 vol. in-12.

Trad. en hongr. s. l., 1788, 3 vol. in-8.

Trad. en italien, par Antonio Chiari. Venise, 1788, 2 vol. in-8.

*Næhere Beleuchtung der Lebensgeschichte des Freiherrn v. d. Trenck wider die Beschuldigungen Friedrich's des Grossen.* Lausanne (Leipzig), 1788, in-8.

*Etwas ueber die Beleuchtung des Herrn v. d. Trenck.* Berlin, 1788, in-8.

*Vertheidung der Lebensgeschichte F. Freiherrn v. d. Trenck, etc.*  
Wien und Berl., 1788.

Szeitz Leo. *Der entlarvte Trenck; aus eines ungarischen patrioten Feder und Herzen.* Pesth, 1790, in-8.

Trenck. Friedrich v. d. *Antwort an den elenden Entlarver des, etc. Trenck.* Pesth, 1790, in-8.

*Seria Trenkii pœnitudo seriaque libellorum infamium retractatio,*  
s l., 1790, in-8.

Erich. *Leben und Schicksale des Abenteurers Trenck.* Leipzig, 1846, in-8.

Wahrmann, *Fried. von der Trenck.* Leipzig, 1837, in-8.

*Méditations du baron Fréd. de Trenck dans sa prison de Magdebourg, avec un précis historique de ses malheurs, traduit de l'allemand.* Paris, Leroy, rue St-Jacques, 1788.